ART. 3 N° AC2049

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

SOUS-AMENDEMENT

N º AC2049

présenté par $\label{eq:maillot} Mme\ Bourouaha\ et\ M.\ Maillot$ à l'amendement n° AC|1138 du Gouvernement

ARTICLE 3

Au début de l'alinéa 7, substituer au mot :
« Deux »
le mot :
« Cinq ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'opposition au projet de holding